

17/12/2012

Signature de deux accords de prêts avec les républiques de Maurice et de Zambie

Une cérémonie de signature de deux accords de prêts a eu lieu le 17/12/2012 au Caire, entre la BADEA et deux pays africains bénéficiaires, à savoir: la République de Maurice et la République de Zambie. Le montant total des accords de prêts signés s'élève à 17,40 millions de dollars, répartis comme suit:

1/ 12 millions de dollars, au profit de la République de Maurice, pour contribuer au financement du projet d'amélioration de la route "Providence - Flacq". Le projet s'inscrit dans le cadre des priorités du secteur des transports dans le pays. Il vise à contribuer au développement économique et social du pays en améliorant le réseau routier national. Il vise, également, à faciliter le déplacement de la population et des marchandises et à réduire les coûts et le temps du transport.

2/ 5,40 millions de dollars, au profit de la République de Zambie, pour contribuer au financement du projet de la construction de l'université "Sesheke" des mathématiques et des sciences. Le projet a pour but d'augmenter le nombre des enseignants en mathématiques et en sciences formés chaque année pour répondre aux besoins de l'enseignement secondaire en ces 2 matières. Il permettra, donc, l'amélioration du niveau de l'enseignement dans le pays et réduire le niveau de pauvreté.

Les deux prêts sont remboursables sur une période de 30 ans, y compris un délai de grâce de 10 ans, avec un taux d'intérêt annuel de 1%.

Les accords ont été signés, au nom de la BADEA par S.E.M. Abdelaziz KHELEF, Directeur Général, et pour les pays bénéficiaires par S.E.M. Djamil Idris Fakim, Ambassadeur de la République de Maurice auprès de la République Arabe d'Égypte, et S.E.M. Herbert R.C. Simutowe, Ambassadeur de la République de Zambie auprès de la République d'Égypte.